

PRESTATIONS/HANDICAP

Demandes de la prestation de compensation du handicap en hausse

5 % des demandes adressées aux Maisons départementales des personnes handicapées (MDPH). Voilà, en 2007, selon le bilan annuel présenté par la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA) en avril, la part des prestations de compensation du handicap (PC). Un nombre qui peut sembler faible mais qui est néanmoins en augmentation par rapport à 2006, de plus de 8 % (7000 demandes par mois, contre 6500). Pour la première fois, les demandes d'allocation compensatrice pour tierce personne (ACTP) sont moindres que celles des PC. À noter toutefois : la part des PC pour les enfants

est encore dérisoire, puisque jusqu'au 1^{er} avril 2008, ils ne pouvaient prétendre qu'aux volets aménagements du logement et du véhicule et surcoûts liés aux transports. Globalement, 46,2 % des demandes de PC concernent les aides humaines (45 % des montants accordés), 20 % les aides techniques (15 % des montants octroyés), 21 % les aménagements du véhicule et du logement (37 % des montants obtenus, notamment en raison des coûts d'aménagement des logements), 13 % les charges exceptionnelles et spécifiques (moins de 2 % des montants attribués) et 0,2 % les aides animalières. Mais les MDPH ne

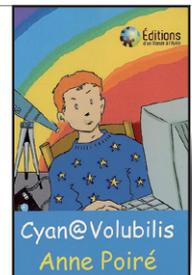
traitent pas que les demandes de PC. Loin s'en faut : 25 % des demandes reçues en 2007 concernent les cartes d'invalidité, 14 % les cartes européennes de stationnement, 20 % les allocations adultes handicapés (AAH), 17 % les reconnaissances en qualité de travailleur handicapé ou 10 % les demandes d'orientation professionnelle. Toutes demandes confondues, les MDPH mettent, en moyenne, deux mois et demi à traiter les demandes des enfants, cinq mois celles des adultes. Soulignons toutefois qu'il existe des disparités régionales, que ce bilan annuel ne présente pas. ● **S.MG**

I VIENT DE PARAÎTRE Des voiles se lèvent

Cyan? Quel drôle de nom de baptême! Cyan parce que son père était peintre alors que sa mère, professeur, ne supporte pas les résultats scolaires de ce fils âgé de 15 ans. Sauf que ce prénom sied à merveille à l'un de nos deux héros car, il fut un temps où son humeur était justement « *bleue sombre, outremer* ». Il « *allait redoubler* ». De plus, il « *vivait en retrait, ailleurs, ruminant de sombres pensées, dans [sa] cage de solitaire* ». Mais c'était sans compter sur Vol' -ou Volubilis. Une fille -au nom

d'une variété de plante grimpante - qui, quelques années auparavant, victime de la route, a été amputée et avec « *le reste tellement abîmé* ». Leur seul lien est cette adresse : vol@volubilis.org. Plusieurs messages et dialogues électroniques ont été échangés. Puis un jour qu'a donc surpris le jeune Cyan au travers de « [sa] *lunette astronomique non pas orientée vers le ciel, mais vers cette lumière, tremblante -troublante- assourdie dans l'immeuble en face* » derrière le rideau arc-en-ciel? Son imagination s'était-elle "emballée"?

En tout cas, sa correspondante-confidente saura l'aider, de mail en mail, à découvrir la vérité sur ce qu'il a vu derrière la fenêtre du 15, rue de la Liberté. Mais au-delà de cette énigme résolue, *Cyan@Volubilis*, roman pour préados et plus grands d'Anne Poiré donne à lire une belle et solide amitié entre fille et garçon au-delà de toutes les différences. ● **A.M**
Cyan@Volubilis, Anne Poiré, Éditions d'un monde à l'autre, 126 pages, 12 €. En librairie.



* DERNIÈRE MINUTE *

Lundi de Pentecôte férié, journée de solidarité maintenue !

La proposition de loi sur la journée de solidarité du député UMP Jean Leonetti a été adoptée le 9 avril dernier par le Sénat après l'avoir été par l'Assemblée

nationale le 26 mars. Elle maintient le principe d'une journée de solidarité, mais rend son caractère férié au lundi de Pentecôte. Les partenaires sociaux, dans chaque entreprise, devront s'accorder sur le moyen d'assurer cette journée de

solidarité : sept heures dans l'année, un jour férié en moins, une RTT ou un jour de congé payé donné par les salariés. Instaurée par la loi du 30 juin 2004, cette journée rapporte 2,3 milliards d'euros à la CNSA (Caisse de solidarité pour l'autonomie)

destinés à financer des places en établissement et le financement des prestations de compensation (personnes en situation de handicap) et de l'allocation personnalisée d'autonomie (personnes âgées). ● **S.MG**

JUSTICE

Une maman acquittée

Lydie Debaine a été acquittée le 9 avril par la cour d'assises du Val d'Oise. Elle avait mis fin aux jours de sa fille, 26 ans, gravement infirme motrice cérébrale, qui, raconte sa mère, souffrait beaucoup (maux de tête, crises d'épilepsie, vomissements) et ne dormait presque plus. Ces 20 dernières années, la justice française a, le plus souvent, prononcé des peines de prison avec sursis à l'encontre des parents meurtriers ou assassins de leurs enfants en situation de handicap. ● S.MG (avec AFP)

TRANSPORTS

SNCF : généralisation d'Accès plus

Près de 350 gares offrent désormais aux voyageurs en situation de handicap Accès plus. Le service personnalisé destiné à les accompagner vers leur train se généralise. Pour connaître la liste des gares offrant ce service : www.accesplus.sncf.com. Pour réserver un accompagnement, téléphonez au 0890 640 650 et tapez 1 (0,11€/min) ou au 36 35 et tapez 41 (0,34€ la 1^{re} minute puis 0,11€/min). Vous pouvez aussi envoyer un fax (0825 825 857) ou un mail (accesplus@sncf.fr). À noter également le numéro de la ligne urgence accessibilité : 0890 640 650 et tapez 2 (0,11€/min). ● S.MG

INTERNET

Un forum de discussion pour les aidants

Près de quatre millions de Français seraient aidants d'une personne dépendante, en raison de son âge ou de son handicap. La Macif, mutuelle, un an après avoir créé un dispositif baptisé "aide aux aidants" a réalisé une étude avec l'Ifop sur leurs besoins humains, financiers et moraux. Première suite donnée à ce sondage : la création d'un forum de discussion entre aidants sur www.aveclesaidants.fr. ● S.MG

MALADIES RARES

Certains médicaments, non remboursés, le seront

Quand certains médicaments ont fait la preuve de leur efficacité dans le traitement de maladies rares ou graves (cela malgré l'absence d'études cliniques due très souvent au faible nombre de malades concernés), voire sont indispensables à la survie des patients, ils peuvent être pris en charge par l'assurance maladie, même s'ils ne sont, a priori, pas remboursés. Le décret régissant cette procédure dérogatoire*, prévue dans la loi de financement de la Sécurité sociale pour 2007, est paru début mars. Il concerne aussi certaines prestations. De quoi soulager un peu financièrement le budget des patients.

Mais pour bénéficier de ce dispositif, valable pour une période de trois ans, renouvelable une fois, plusieurs conditions sont à respecter. Le produit doit ainsi être prescrit lorsqu'il n'existe pas d'alternative appropriée pour le traitement d'une affection longue durée (ALD) ou d'une maladie rare et doit figurer dans un avis ou une recommandation de la Haute autorité de santé (HAS), concernant une catégorie de malades, après consultation de l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé. ● V.DC

* Décret n° 2008-211 du 3/03/2008.

VIENT DE PARAÎTRE L'Or d'Alexandre

Stéphane est archéologue ; Philippe, son compagnon, boursicote sur Internet. Tous deux vivent en couple depuis plus de 10 ans, et l'accident qui a rendu Philippe tétraplégique n'a rien changé à leur amour. Ensemble, ils vont se retrouver au cœur d'une intrigue d'œuvres d'art exposées au Louvre et qui ont été contrefaites par un réseau d'extrémistes ; ils devront démêler les fils d'une affaire complexe, sur fond de meurtres, en s'efforçant de préserver leur vie et leurs amis...

Tel est l'argument du dernier roman d'Olivier Delorme, une fiction au style haletant, parsemée d'événements qui trouvent leur source dans des faits divers et historiques plus ou moins récents, qui ancrent le récit dans notre réalité. Une réalité dont témoigne le personnage de Philippe, issu de la rencontre et de l'amitié nouée entre l'auteur et l'un de ses lecteurs, Michel Robert, tétraplégique :

« J'ai découvert les problèmes sociaux d'une personne lourdement handicapée, explique Olivier Delorme. L'aide humaine indispensable, les soins quotidiens, jusqu'à l'impossibilité d'aller aux toilettes. J'ai voulu l'écrire ; parce qu'écrire, c'est agir. J'ai attendu la centaine de pages pour annoncer la tétraplégie, le personnage étant déjà construit. C'est un effet romanesque, pour que le lecteur ressente une "grande gifle" au moment de l'annonce du handicap, parce que le personnage se comporte dans la vie, non comme un gars en fauteuil, mais comme n'importe qui. » Un personnage appelé à revenir dans les prochains romans d'Olivier Delorme. ● L.L

L'Or d'Alexandre, Olivier Delorme, Éditions H&O, 23 €. En librairie.



SANTÉ

Les États généraux de l'organisation de la santé sont clos

Au départ, un constat : la densité médicale est forte en France, mais il existe une iniquité d'accès aux soins de premier recours. Motif? Une répartition inégale des professionnels de santé sur le territoire. Voilà pourquoi généralistes, pharmaciens, infirmiers, masseurs-kinésithérapeutes, sages-femmes, chirurgiens-dentistes, transporteurs sanitaires, spécialistes et autres professionnels de santé impliqués dans les soins de premier recours, ont été réunis par la ministre de la Santé, Roselyne Bachelot, dans des États généraux de l'organisation de la santé (Égos). Cette large concertation, organisée du 30 novembre 2007 au 9 avril dernier au moyen d'auditions, réunissait des représentants des usagers, des élus, des professionnels de santé en formation et en exercice. De là sont sorties des recommandations, dont la ministre assure qu'elle

en tiendra compte. En concluant les Égos, elle a annoncé par exemple la création de maisons de santé pluridisciplinaires (une centaine de projets serait financée en 2008). Elle a aussi souhaité la fin de « l'hospitalocentrisme » et assuré qu'il fallait renforcer le rôle des pharmaciens et infirmiers au moment de la sortie, une sortie de l'hôpital qu'elle voudrait voir accompagnée par des « interlocuteurs de sortie » à destination des patients et des professionnels libéraux. Elle prévoit par ailleurs une réforme des formations initiale et continue des professionnels de santé, visant, notamment, à créer une habitude de collaboration entre les uns et les autres dès le début de leur cursus. Date prévue de la traduction des mots en actes : le projet de loi sur la modernisation de l'accès aux soins annoncé pour l'automne 2008. ● S.MG

MALTRAITANCE

Plus de 6 300 appels en un mois

Un mois après son lancement, la secrétaire d'État à la Solidarité, Valérie Létard, a dressé, le 7 mars dernier, un premier bilan pour le "39 77", numéro national d'appel unique contre la maltraitance des personnes âgées et handicapées. Il avait reçu plus de 6 300 appels, soit la moitié des appels reçus en 2006 par les numéros qu'il a remplacés. 80 % de ces appels signalent des cas de maltraitance à domicile et 30 % concernent la situation de personnes handicapées. ● V.DC

SANTÉ

Un site sur le préservatif féminin

Quelques clics sur le www.lepreservatif-feminin.fr vont vous permettre de découvrir un moyen de prévention et de contraception encore largement méconnu. Une initiative de Sida Info Service, avec le soutien de l'Institut national de prévention et d'éducation pour la santé (Inpes), pour promouvoir son utilisation. Le site propose notamment un "mode d'emploi animé" et une rubrique "questions-réponses". ● V.DC

VIENT DE PARAÎTRE

Un bien pour un "moins mal"



Le jour J est arrivé avec son cortège d'émotions, de joies, de câlins, de pleurs... et de douleurs. Mais bébé est là ! Ce petit d'homme qui, très rapidement, connaîtra les tests, les vaccinations, les prises de sang, etc. et éprouvera ses premiers maux. Ce n'est pas parce qu'il est tout jeune, qu'il oubliera et qu'il ne ressentira rien. Aujourd'hui, nous reconnaissons que le nouveau-né et l'enfant peuvent souffrir. Nous savons aussi que leurs souffrances peuvent être diminuées, voire évitées et que de ces moments plus ou moins bien vécus découleront les réactions ultérieures au mal. Voilà pourquoi l'association Sparadrap et le Dr Valérie Biran,

en collaboration avec un groupe de travail composé de professionnels de santé, ont rédigé le livret illustré *Soins et examens douloureux : comment aider votre bébé?* Y sont présentés les moyens, médicamenteux ou autres, mis à la disposition des parents et des équipes soignantes pour soulager le bébé de la naissance à l'âge de deux ans. Exemple : « Pendant le soin ou l'examen, vous pouvez aider votre bébé en gardant le contact avec lui par la voix, le regard, le toucher... » ● A.M
Disponible au prix de 4 € l'unité (frais d'envoi inclus) auprès de Sparadrap
 48, rue de la Plaine - 75020 Paris ou sur www.sparadrap.org, rubrique "Catalogue".

MÉDIAS

Création d'un observatoire de la diversité

Les questions d'origine, d'âge, de sexe ou de handicap. Voilà ce à quoi entend s'attaquer l'observatoire de la diversité créé par le CSA (Conseil supérieur de l'audiovisuel) présenté le 27 mars, et présidé par l'ancien journaliste, aujourd'hui conseiller du CSA, Rachid Arhab. Mission, explique la haute autorité : « Inciter les opérateurs à mettre en avant la diversité dans les programmes audiovisuels, et à lutter contre les discriminations. » ● S.MG